



District Haute-Garonne de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE DISCIPLINE**



Réunion Plénière du lundi 27 novembre 2023

Procès-Verbal N° DIS.N°08 23/24

DECISION DE LA COMMISSION

Affaire n°1 :

LABARTHE RIVIERE FC / CAZERES US 2 du 21.10.23 – SD3 – Poule A

Club de LABARTHE RIVIERE FC

1+9 matches fermes de suspension de toutes fonctions
Motif : comportement menaçant/officiel pendant la rencontre

Arbitre :

Rappel à l'ordre pour les propos tenus envers le joueur.
Dossier transmis à la CDA

Affaire n°2 :

FC ST.GIRONS / T.A.C du 11.11.2023 – U15 – Poule A

ST.GIRONS FC

Rappel à l'ordre avant sanctions sportives et financières

TAC

Rappel à l'ordre avant sanctions sportives et financières

Affaire n°3 :

PORTET CAR.REC AS / LA FAOURETTE AS du 12.11.2023 – U17 – Poule B

Club de PORTET CAR.REC AS

8 matches fermes de suspension de toutes fonctions à compter du 11.12.23
Motif : bousculade/joueur+propos injurieux/dirigeante, pendant le match

2 points de retrait avec sursis à l'équipe pour l'échauffourée, le climat délétère et l'envahissement du terrain

Rappel à l'ordre pour ses propos envers l'officiel

Club de LA FAOURETTE AS

5 matches fermes de suspension de toutes fonctions à compter du 11.12.23

Motif : bousculade/joueur, pendant le match

2 matches fermes de suspension de toutes fonctions à compter du 11.12.23

Motif : comportement déplacé pendant la rencontre

2 points de retrait avec sursis à l'équipe pour l'échauffourée, le climat délétère et l'envahissement du terrain

Rappel à l'ordre pour la tenue de son banc

Rappel à l'ordre, pour sa non inscription sur la FMI, alors qu'il occupait des fonctions

Arbitre

Sévère rappel à l'ordre pour la déontologie de l'arbitrage.

Retenue d'indemnité d'arbitrage.

Dossier transmis à la CDA pour suite à donner.